



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

No. 10 PARIS, 2013-10-01

SOMMAIRE

Ravageurs & Maladies

- [2013/210](#) - *Heterobasidion irregulare* est un pathogène envahissant en Italie: addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2013/211](#) - Premier signalement du Grapevine flavescence dorée phytoplasma en Hongrie
- [2013/212](#) - Premier signalement de *Pseudomonas syringae* pv. *aesculi* en Hongrie
- [2013/213](#) - Premier signalement d'*Hymenoscyphus pseudoalbidus* (*Chalara fraxinea*) en Ukraine
- [2013/214](#) - Actualisation de la situation de *Cryphonectria parasitica* au Royaume-Uni
- [2013/215](#) - Premier signalement de *Spongospora subterranea* à Malte
- [2013/216](#) - *Plum pox virus* trouvé pour la première fois sur *Prunus cerasus* en Pologne
- [2013/217](#) - Premier signalement de *Meloidogyne fallax* au Royaume-Uni
- [2013/218](#) - *Trichoferus campestris* se dissémine dans la région OEPP
- [2013/219](#) - *Dryocosmus kuriphilus* trouvé en Hesse, Allemagne
- [2013/220](#) - Éradication de *Dryocosmus kuriphilus* des Pays-Bas
- [2013/221](#) - Situation de *Rhynchophorus ferrugineus* à Malte
- [2013/222](#) - Situation d'*Aproceros leucopoda* en Allemagne
- [2013/223](#) - *Aproceros leucopoda* trouvé pour la première fois dans la province autonome de Trento (IT)
- [2013/224](#) - Situation de plusieurs organismes nuisibles réglementés en Lettonie
- [2013/225](#) - Normes OEPP sur l'évaluation biologique des produits phytosanitaires: mise à jour de la base de données sur Internet
- [2013/226](#) - Atelier 'Predicting pests & diseases in European forests' (Joensuu, FI, 2014-02-19/20)

Plantes envahissantes

- [2013/227](#) - Révision de la réglementation espagnole sur les espèces exotiques envahissantes dont les plantes
- [2013/228](#) - Organisation de formations sur la détection de la flore exotique à Gran Canaria (ES)
- [2013/229](#) - *Ambrosia confertiflora*: addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2013/230](#) - Première réunion du projet COST 'European Information System for Alien Species' (Ispra, IT, 2013-12-11/12)
- [2013/231](#) - Formation sur le processus de priorisation de l'OEPP pour les plantes exotiques envahissantes pour les pays des Balkans
- [2013/232](#) - Résultat de l'Atelier international OEPP/CoE/AEE/UICN ISSG "Comment communiquer sur les Organismes nuisibles et les Plantes Exotiques Envahissantes" (Oeiras, PT, 2013-10-08/10)
- [2013/233](#) - Suivi du Séminaire sur le commerce international et les espèces exotiques envahissantes

2013/210 Heterobasidion irregulare est un pathogène envahissant en Italie: addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP

Heterobasidion annosum sensu lato comprend certains des agents pathogènes les plus destructeurs des conifères. Les pertes financières associées aux pourritures des racines et de la base du tronc causées par ces champignons ont été estimées à environ 800 millions d'euros par an en Europe. *H. annosum* s.l. a été longtemps considéré comme une seule espèce jusqu'à ce que des expériences de croisement, des études phylogénétiques, et l'existence de différentes préférences d'hôtes conduisent à la description d'espèces fongiques distinctes. Ce complexe d'espèces est constitué actuellement de 5 espèces:

- 3 présentes en Europe: *H. annosum* sensu stricto, *H. parviporum* et *H. abietinum*.
- 2 présentes en Amérique du Nord: *H. irregulare* et *H. occidentale*.

Espèce fongique	Principales plantes-hôtes	Répartition géographique
<i>H. annosum</i> sensu stricto	Principalement <i>Pinus sylvestris</i> et autres <i>Pinus</i> spp.; mais aussi d'autres conifères et même des feuillus	Largement répandu en Europe (sauf dans les régions les plus nordiques), son aire de répartition s'étend de l'Est à la région de l'Altaï (Sud de la Sibérie)
<i>H. parviporum</i>	<i>Picea abies</i> (aussi <i>Abies sibirica</i> dans le nord-est de l'Europe)	Présent dans les parties les plus au nord de l'Europe jusqu'au sud des Alpes - de l'Europe occidentale à la Chine, Japon et sud de la Sibérie
<i>H. abietinum</i>	<i>Abies alba</i> et autres <i>Abies</i> spp.	Europe centrale et du Sud, bassin méditerranéen
<i>H. irregulare</i>	<i>Pinus</i> spp., <i>Juniperus</i> spp., <i>Calocedrus decurrens</i>	Parties Est et Ouest de l'Amérique du Nord, moins commun dans la partie centrale de l'Amérique du Nord. Introduit en Italie pendant la 2e Guerre mondiale (région de Lazio)
<i>H. occidentale</i>	<i>Abies</i> , <i>Picea</i> , <i>Tsuga</i> , <i>Pseudotsuga</i> , <i>Sequoiadendron</i>	Partie Ouest de l'Amérique du Nord (de l'Alaska au sud du Mexique)

A cause de la faible durée de vie de leurs spores aériennes et de leur incapacité à pousser seul dans le sol, il était considéré que la dispersion des espèces d'*Heterobasidion* entre continents était improbable. Jusqu'à récemment, les seules indications de dispersion par l'homme de *Heterobasidion* spp. étaient limitées au mouvement à faible distance de l'organisme via l'utilisation de poteaux de clôture infectés. Cependant, en 2002 l'espèce nord-américaine *H. irregulare* a été trouvée associée avec des mortalités de pins parasols (*Pinus pinea*) dans la Résidence présidentielle de Castelporziano près de Rome (région de Lazio), Italie. Tous les éléments de preuve, y compris les résultats d'analyse de la génétique des populations, indiquent une introduction dans les terrains de chasse de la Résidence présidentielle de Castelporziano à partir d'une seule source située dans le sud-est des Etats-Unis. L'hypothèse est que *H. irregulare* a été introduit sans le savoir vers la fin de la 2e Guerre mondiale par les troupes américaines. Une brèche a été ouverte dans le mur d'enceinte de cette vaste propriété par une division de l'US Army en juin 1944, et un camp de tentes a été ensuite installé près de la zone où la majorité de la mortalité des arbres est actuellement observée. Dans cette zone, des caisses et des structures de bois (latrines) ont été abandonnées quand les troupes alliées ont marché vers le nord. Dans la région du Lazio, *H. irregulare* est désormais présent le long de la côte tyrrhénienne (sur une distance d'approximativement 100 km) et provoque la mort de *P. pinea*. Dr Gonthier (Université de Torino) et Dr Garbelotto (Université de California, Berkeley) qui ont largement étudié *H. irregulare* au cours de la dernière décennie, ont récemment contacté le Secrétariat de l'OEPP et suggéré que ce champignon envahissant soit ajouté à la Liste d'Alerte de l'OEPP à cause du risque qu'il peut présenter pour les pins dans la région OEPP.

Heterobasidion irregulare

- Pourquoi** *Heterobasidion annosum* sensu lato, associé à des pourritures des racines et de la base du tronc, a été longtemps considéré comme une seule espèce jusqu'à ce que des expériences de croisement, des études phylogénétiques, et l'existence de différentes préférences d'hôtes conduisent à la description d'espèces fongiques distinctes. Parmi celles-ci, *Heterobasidion irregulare* a récemment été décrite comme étant une nouvelle espèce appartenant au complexe d'*H. annosum* et étant originaire d'Amérique du Nord. Cependant, *H. irregulare* a été introduit dans la région du Lazio en Italie, très probablement au cours de la 2^e Guerre mondiale par les troupes américaines par l'intermédiaire de bois infecté. Des études ont démontré que *H. irregulare* s'était disséminé depuis son site initial d'introduction (Castelporziano) et qu'il cause actuellement d'importantes mortalités dans plusieurs peuplements de *Pinus pinea*. Dr Gonthier (Université de Torino) et Dr Garbelotto (Université de California, Berkeley) qui ont largement étudié *H. irregulare* au cours de la dernière décennie, ont récemment contacté le Secrétariat de l'OEPP et suggéré que ce champignon envahissant soit ajouté à la Liste d'Alerte de l'OEPP à cause du risque qu'il peut présenter pour les pins dans la région OEPP.
- Où** *H. irregulare* est originaire d'Amérique du Nord, où il est communément trouvé dans les parties Est et Ouest, et moins communément trouvé dans la partie centrale.
Amérique du Nord: Canada (Ontario, Québec), Cuba, Etats-Unis (Alabama, California, Louisiana, Michigan, Mississippi, Missouri, Montana, Oregon, South Carolina, Vermont, Washington, Wisconsin), Mexique, République dominicaine.
Région OEPP: Italie (région du Lazio). Les données issues des études de piégeage des spores réalisées sur 30 sites ont montré que *H. irregulare* est actuellement présent dans tous les peuplements côtiers de pins le long des 103 km de la côte tyrrhénienne depuis Fregene au nord jusqu'à San Felice Circeo au sud. A l'intérieur des terres, il a été trouvé à pas moins de 9 km de la côte à Castel di Guido dans le nord et 18 km de la côte à Fossanova dans le sud. Il n'y a pas de continuité entre les zones infectées (Fregene, Coccia di Morto, Castelfusano, Castelporziano, Anzio, Nettuno, Circeo), car chaque forêt est entourée de zones agricoles et urbaines. *H. irregulare* a aussi été détecté dans les jardins de plusieurs villas historiques dans la ville de Rome (Villa Ada, Villa Borghese, Villa Doria-Pamphili), où il infectait des *P. pinea* et des *P. halepensis*. Des études génétiques suggèrent que le foyer de *H. irregulare* en Italie provient d'une seule introduction (très probablement à Castelporziano) originaire d'un seul lieu (inconnu) dans le sud-est des Etats-Unis.
- Sur quels végétaux** *H. irregulare* attaque principalement les *Pinus* spp. Dans sa zone d'indigénat, il a été trouvé sur plusieurs espèces de *Pinus* (notamment *P. elliotii*, *P. jeffreyi*, *P. palustris*, *P. ponderosa*, *P. radiata*, *P. resinosa*, *P. taeda*), ainsi que sur *Calocedrus decurrens* et *Juniperus virginiana*. Dans sa zone d'invasion, *H. irregulare* a principalement été trouvé sur *P. pinea*, et occasionnellement sur *P. halepensis*. Des expérimentations d'inoculation ont confirmé qu'*H. irregulare* est pathogène à la fois pour *P. pinea* et *P. halepensis*, et ont montré que *P. sylvestris*, qui est l'espèce de pin la plus largement répartie en Europe, est aussi sensible. Comme *H. irregulare* attaque communément *Juniperus virginiana* aux Etats-Unis, il convient de faire attention à l'éventuelle sensibilité des espèces de *Juniperus* présentes dans la région OEPP. Enfin, au cours d'études de piégeage de spores, la présence d'*H. irregulare* a été observée dans des forêts de chênes italiennes, où il vit probablement en saprophyte sans causer de maladie, mais ceci suggère que les peuplements de chênes peuvent être un habitat pour *H. irregulare*.
- Dégâts** *H. irregulare* provoque une pourriture des racines et de la base du tronc sur ses plantes-hôtes. Dans sa zone d'indigénat et sa zone d'invasion, des mortalités d'arbres sont observées. *H. irregulare* colonise le cambium et l'aubier de ses hôtes, à la fois dans le système racinaire et au niveau du collet (ou juste au-

dessus). Le mycélium colonise le bois, ce qui provoque, dans les premiers stades de l'infection, une coloration plus sombre, presque violette du bois, et plus tard produit une pourriture blanche filandreuse. Les structures pour la reproduction sexuée du champignon (basidiocarpes) apparaissent sur les souches en décomposition et à la base des arbres morts. Il est signalé que l'incidence de la maladie augmente avec l'âge du peuplement à un taux qui dépend de l'espèce hôte et des techniques de sylviculture. La maladie affecte la composition des espèces, la densité des peuplements et la structure des forêts. Quand des arbres meurent, des trous se développent dans la canopée de la forêt, ce qui modifie l'ensoleillement, l'humidité et la température de la forêt. En Italie, une importante mortalité d'arbres existe dans les peuplements de *P. pinea* sur la zone côtière aride autour de Rome. Sur les sites les plus affectés, des foyers de mortalité ayant un diamètre de plus de 50 m et comprenant des dizaines d'arbres ont été observés.

Dissémination

H. irregulare se dissémine d'arbre en arbre par contact racinaire ou greffe, se disséminant vers l'extérieur en cercles concentriques émanant de la souche ou de l'arbre qui représentait le site d'infection originel. L'infection primaire est établie par des propagules aériennes (principalement les basidiospores) sur les surfaces de bois fraîchement exposées (en particulier le dessus des souches, ou les blessures du tronc ou des racines). Une fois établi via ces infections primaires, le champignon peut se disséminer et infecter les arbres non blessés grâce à la croissance végétative du mycélium via des contacts racinaires ou des greffes (infections secondaires). Même si le champignon produit à la fois des spores sexués et des conidies, seuls des spores sexuées semblent causer des infections dans la nature. La colonisation progresse vers le bas dans le système racinaire à une vitesse de 20 cm par mois, et varie selon le climat et l'espèce hôte. *H. irregulare*, comme c'est le cas pour d'autres espèces du complexe *H. annosum* s.l., ne peut pas pousser seul dans le sol mais peut rester actif dans les souches mortes et le système racinaire pendant des décennies. Même s'il a été signalé que les spores d'*H. annosum* s.l. voyageaient sur des centaines de kilomètres, de plus en plus d'éléments tendent à prouver que la zone géographique de dispersion efficace des spores, permettant un établissement du champignon, est limitée. Un modèle propose que seul 0,1% des spores voyagent sur plus de 100 m. D'autres études indiquent que la dispersion efficace des spores se situe entre 98 et 1255 m. En Italie, la vitesse de dissémination d'*H. irregulare* a été estimée à 1,3 km par an, mais étant donné que les habitats disponibles sont très fragmentés dans la zone du foyer, une vitesse beaucoup plus élevée serait probablement atteinte dans d'autres parties de la région OEPP. Sur de longues distances, l'introduction en Italie montre clairement que le bois d'emballage et d'autres produits en bois peuvent être une filière. Le rôle possible des plantes non-hôtes transportant les populations saprophytiques du champignon reste à clarifier.

Filières

Végétaux destinés à la plantation, bois et produits en bois (dont le bois d'emballage) de *Pinus* spp. et d'autres espèces d'hôtes.

Risques éventuels

Les *Pinus* spp. sont largement plantés dans l'ensemble de la région OEPP pour la sylviculture ou l'agrément. A la fois dans sa zone d'indigénat et sa zone d'invasion, *H. irregulare* provoque d'importantes mortalités d'arbres. L'espèce de pin la plus affectée en Italie, *P. pinea*, a été utilisée et cultivée pour ses pignons comestibles depuis les temps préhistoriques autour du bassin méditerranéen, et est un arbre important dans le paysage méditerranéen. Le fait que *P. sylvestris*, *P. halepensis* et *Juniperus* spp. puissent aussi être sensibles à *H. irregulare* ajoute au risque. En Amérique du Nord, les mesures de lutte contre *Heterobasidion* spp. sont principalement préventives, et généralement visent à enrayer la maladie plutôt qu'à l'éradiquer. Ces mesures de lutte peuvent comprendre: l'élimination précautionneuse de la souche et des racines combinée au creusement de tranchées (150 cm de profondeur) autour des sites infectés, la conduite d'opérations d'éclaircissage et d'abattage au cours de périodes pendant lesquelles il y a peu ou pas d'émissions de spores, le traitement immédiat de la

surface des souches avec des produits chimiques ou un agent de lutte biologique (par ex. *Phlebiopsis gigantea*).

Dans la zone envahie en Italie, des études ont montré la présence simultanée de l'espèce exotique *H. irregulare* et de l'espèce indigène *H. annosum* sensu stricto. Même si *H. annosum* s.s. est relativement rare et provoque une mortalité très limitée, l'espèce indigène est graduellement remplacée par l'exotique. Dans certaines conditions, il a été montré qu'*H. irregulare* était un colonisateur plus rapide que l'espèce indigène *H. annosum* s.s. En outre, des études ont démontré qu'*H. irregulare* et *H. annosum* s.s. pouvaient s'hybrider, ce qui peut potentiellement accélérer l'évolution des deux espèces pathogènes et faciliter l'adaptation de l'espèce envahissante à de nouveaux environnements. Etant donné le comportement envahissant de *H. irregulare* en Italie, son interaction avec les populations fongiques indigènes, et la mortalité actuellement observée sur *P. pinea*, il est souhaitable de limiter la dissémination de cet agent pathogène dans la région OEPP.

Sources

- D'Amico L, Motta E, Annesi T, Scire M, Luchi N, Hantula J, Korhonen K, Capretti P (2007) The North American P group of *Heterobasidion annosum* s.l. is widely distributed in *Pinus pinea* forests of the western coast of central Italy. *Forest Pathology* **37**, 303-320.
- Dalman K, Olson Å, Stenlid J (2010) Evolutionary history of the conifer root rot fungus *Heterobasidion annosum* sensu lato. *Molecular Ecology* **19**, 4979-4993.
- Garbelotto M, Gonthier P (2013) Biology, epidemiology and control of *Heterobasidion* species worldwide. *Annual Review of Phytopathology* **51**, 39-59.
- Garbelotto M, Guglielmo F, Mascheretti S, Croucher PJP, Gonthier P (2013) Population genetic analyses provide insights on the introduction pathway and spread patterns of the North American forest pathogen *Heterobasidion irregulare* in Italy. *Molecular Ecology* **22**, 4855-4869.
- Garbelotto M, Linzer R, Nicolotti G, Gonthier P (2010) Comparing the influences of ecological and evolutionary factors on the successful invasion of a fungal forest pathogen. *Biological Invasions* **12**, 943-957.
- Garbelotto M, Pautasso M (2012) Impacts of exotic forest pathogens on Mediterranean ecosystems: four case studies. *European Journal of Plant Pathology* **133**(1), 101-116.
- Giordano L, Gonthier P, Lione G, Capretti P, Garbelotto M (2013) The saprobic and fruiting abilities of the exotic forest pathogen *Heterobasidion irregulare* may explain its invasiveness. *Biological Invasions* doi 10.1007/s10530-013-0538-4
- Gonthier P, Garbelotto M (2011) Amplified fragment length polymorphism and sequence analyses reveal massive gene introgression from the European fungal pathogen *Heterobasidion annosum* into its introduced congener *H. irregulare*. *Molecular Ecology* **20**, 2756-2770.
- Gonthier P, Lione G, Giordano L, Garbelotto M (2012) The American forest pathogen *Heterobasidion irregulare* colonizes unexpected habitats after its introduction in Italy. *Ecological Applications* **22**(8), 2135-2143.
- Gonthier P, Nicolotti G, Linzer R, Guglielmo F, Garbelotto M (2007) Invasion of European pine stands by a North American forest pathogen and its hybridization with a native interfertile taxon. *Molecular Ecology* **16**, 1389-1400.
- Gonthier P, Warner R, Nicolotti G, Mazzaglia A, Garbelotto M (2004) Pathogen introduction as a collateral effect of military activity. *Mycological Research* **108**(5), 467-470.
- Laflamme G (2011) Spread of *Heterobasidion irregulare* in eastern Canada towards northern natural forests of *Pinus banksiana*. Proceedings of the XIII Conference (Root and butt rot of forest trees). IUFRO Working Party (Firenze, IT, 2011-09-04/10), 162-163.
- Linzer RE, Otrrosina WJ, Gonthier P, Bruhn J, Laflamme G, Bussièrès G, Garbelotto M (2008) Inferences on the phylogeography of the fungal pathogen *Heterobasidion annosum*, including evidence of interspecific horizontal genetic transfer and of human-mediated, long-range dispersal. *Molecular Phylogenetics and Evolution* **46**, 844-862.
- Otrrosina WJ, Garbelotto M (2010) *Heterobasidion occidentale* sp. nov. and *Heterobasidion irregulare* nom. nov.: a disposition of North American *Heterobasidion* biological species. *Fungal Biology* **114**(1), 16-25.
- Scirè M, D'Amico L, Motta E, Annesi T (2008) North American P type of *Heterobasidion annosum* shows pathogenicity towards *Pinus halepensis* in Italy. *Forest Pathology* **38**, 299-301.
- Scirè M, D'Amico L, Motta E, Annesi T (2009) [Some phytopathological aspects in the 'urban forest' in Rome]. Proceedings of the III Congresso Nazionale di Selvicoltura (Taormina, IT, 2008-10-16/19). Accademia Italiana di Scienze Forestali, Firenze, 1424-1428 (in Italian).
- Scirè M, Motta E, D'Amico L (2011) Behaviour of *Heterobasidion annosum* and *Heterobasidion irregulare* isolates from central Italy in inoculated *Pinus pinea* seedlings. *Mycological Progress* **10**, 85-91.

2013/211 Premier signalement du Grapevine flavescence dorée phytoplasma en Hongrie

L'ONPV de Hongrie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement confirmé du Grapevine flavescence dorée phytoplasma (Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. Fin août 2013, la flavescence dorée a été détectée dans 2 lieux (Lenti et Kerkateskánd) dans le comté de Zala (sud-ouest de la Hongrie) au cours d'une prospection spécifique menée dans cette région frontalière avec la Slovénie (où la maladie est présente). L'identité de l'agent pathogène a été confirmée par le Laboratoire National Référence de protection des végétaux et de biologie moléculaire de l'ONPV en utilisant des méthodes moléculaires: 1) pour les échantillons de végétaux: multiplex-nested PCR (selon la Norme OEPP PM 7/79) confirmée par PCR en temps réel et séquençage; 2) pour les échantillons d'insectes vecteurs: PCR en temps réel.

- A Lenti, le Grapevine flavescence dorée phytoplasma a été trouvé dans des plantes de vigne (*Vitis vinifolia*) et de *Clematis vitalba* dans 1 vignoble familial (500 m², environ 500 pieds de vignes). Des symptômes de jaunisse de la vigne ont été observés sur environ 5 % des plantes, et 4 des 6 échantillons de vigne collectés étaient positifs au test pour le Grapevine flavescence dorée phytoplasma. Deux échantillons ont été collectés d'une vigne adjacente mais ont donné des résultats négatifs. Un échantillon de *C. vitalba* collecté à proximité du vignoble s'est aussi révélé infecté. Dans cette localité, aucun spécimen de l'insecte vecteur, *Scaphoideus titanus*, n'a pu être capturé pendant la prospection. Une zone infectée de 1 km de rayon a été délimitée autour du vignoble affecté, avec une zone tampon de 3 km de rayon autour de la zone infectée.
- A Kerkateskánd, le Grapevine flavescence dorée phytoplasma a été détecté dans l'insecte vecteur, *Scaphoideus titanus*, et dans des plantes de *C. vitalba* dans 1 vignoble familial (2500 m², environ 1000 pieds de vignes). Les vignes poussant dans cette parcelle ne présentaient aucun symptôme. Une zone infectée d'une surface d'1 km de rayon a été délimitée autour des clématites affectées.

L'origine possible de ces infections est inconnue, mais la grande proximité des vignobles infectés en Slovénie suggère fortement que la maladie s'est disséminée naturellement depuis ces zones infectées vers la Hongrie. Les mesures phytosanitaires suivantes sont mises en œuvre pour enrayer la maladie.

- Dans les zones infectées:
 - interdiction de transporter du matériel destiné à la propagation et à la plantation;
 - prospection intensive de toutes les zones productrices de vignes, comprenant des échantillonnages et des tests;
 - arrachage et destruction des plantes (dont les racines) de *Vitis* sp. et *C. alba* qui sont positives au test pour ce phytoplasme, ainsi que de toutes les plantes de *Vitis* présentant des symptômes caractéristiques de jaunisse de la vigne;
 - application de traitement chimique d'urgence en 2013 contre *S. titanus* au nom de l'ONPV; des traitements chimiques obligatoires seront ensuite réalisés par les producteurs au cours des années suivantes.
- Dans la zone tampon:
 - prospection pour déterminer l'incidence des plantes présentant des symptômes caractéristiques de jaunisse de la vigne, comprenant des échantillonnages et des tests;
 - arrachage et destruction des plantes dont le test au laboratoire est confirmé positif;
 - application de traitements chimiques obligatoires à réaliser par les producteurs dans les années suivantes.

Enfin, une campagne nationale d'information a été lancée pour attirer l'attention des viticulteurs et du grand public sur la nécessité de prendre des actions préventives pour stopper la dissémination de la maladie.

Le statut phytosanitaire du Grapevine flavescence dorée phytoplasma en Hongrie est officiellement déclaré ainsi: **Présent, seulement dans certaines zones (sud-ouest de la Hongrie).**

Source: ONPV de Hongrie (2013-09).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PHYP64, HU

2013/212 Premier signalement de *Pseudomonas syringae* pv. *aesculi* en Hongrie

A la demande du responsable horticole du Parc du Palais royal de Gödöllő qui est situé près de Budapest, un pathologiste expérimenté de l'ONPV hongroise a examiné plusieurs marronniers d'Inde malades au début du mois de mai 2013. Certains arbres présentaient une canopée clairsemée, jaunâtre et chlorotique, et quelques arbres étaient déjà morts. Des chancres suintants ont également été observés à différentes hauteurs des troncs, soit encore suintants, soit couverts de restes noirs et craquelés d'exsudats secs. Sous l'écorce, des zones de tissus brunâtres et mourants pouvaient être observés dans le phloème. Ces symptômes ont été observés sur une rangée de 98 arbres (*Aesculus carnea* cv. 'Briotti') âgés de quatre ans et originaires d'une pépinière en Allemagne. Il est estimé que 40 à 50% de ces arbres étaient symptomatiques, et il est noté que ces symptômes sont apparus peu après leur plantation. Des échantillons ont été collectés et testés en utilisant des tests biochimiques, moléculaires et biologiques. En juin 2013, la présence de *Pseudomonas syringae* pv. *aesculi* (Liste d'Alerte de l'OEPP) a été confirmée dans les arbres malades. L'origine de cette infection n'a pas pu être confirmée mais il est suspecté que la bactérie a été introduite par les plants infectés. Comme *P. syringae* pv. *aesculi* n'est pas un organisme réglementé, aucune mesure officielle n'a été prise. Cependant, il a été recommandé à la direction du Parc de détruire et d'éliminer ces marronniers d'Inde, car on s'attend à ce que nombre d'entre eux meurent de toute façon. Enfin, *P. syringae* pv. *aesculi* sera ajouté au programme de prospection des arbres d'ornement qui est conduit dans les espaces verts publics hongrois.

Le statut phytosanitaire de *Pseudomonas syringae* pv. *aesculi* en Hongrie est officiellement déclaré ainsi: **Présent, dans un site.**

Source: ONPV de Hongrie (2013-08).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PSDMAX, HU

2013/213 Premier signalement d'*Hymenoscyphus pseudoalbidus* (*Chalara fraxinea*) en Ukraine

En Ukraine des symptômes du dépérissement du frêne ont été notés pour la première fois en 2010. Des études ont été conduites en mai et septembre 2010 dans les régions de Kharkiv et Sumy (Est de l'Ukraine). Des échantillons (rameaux et pétioles des feuilles) ont été collectés à partir de frênes (*Fraxinus excelsior*) symptomatiques et asymptomatiques poussant dans des plantations forestières mixtes et des bosquets brise-vent dominés par *Quercus robur* et *F. excelsior*. Les analyses au laboratoire (PCR, séquençage) ont confirmé la présence d'*Hymenoscyphus pseudoalbidus* (anamorphe: *Chalara fraxinea* - Liste d'Alerte de l'OEPP) dans les échantillons symptomatiques. Les résultats ont montré qu'*H. pseudoalbidus* était présent dans une faible proportion (5,6%) de pousses symptomatiques. C'est la première fois qu'*H. pseudoalbidus* est signalé en Ukraine.

La situation d'*Hymenoscyphus pseudoalbidus* peut être décrite ainsi: **Présent, trouvé pour la première fois en 2010 dans la partie orientale du pays (régions de Kharkiv et Sumy).**

Source: Davydenko K, Vasaitis R, Stenlid J, Menkis A (2013) Fungi in foliage and shoots of *Fraxinus excelsior* in eastern Ukraine: a first report on *Hymenoscyphus pseudoalbidus*. *Forest Pathology*. doi:10.1111/efp.12055.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : CHAAFR, UA

2013/214 Actualisation de la situation de *Cryphonectria parasitica* au Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, *Cryphonectria parasitica* (Liste A2 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en 2011 dans 2 châtaigneraies (*Castanea sativa*) dans le Warwickshire et le Sussex où des mesures d'éradication ont été prises (voir SI OEPP 2012/048). Des études postérieures ont montré que le champignon avait été introduit avec des châtaigniers à planter importés d'une pépinière en France. Ces études ont aussi détecté *C. parasitica* dans plus de 30 arbres dans une ferme dans l'East Sussex, 2 arbres dans une résidence privée dans le Herefordshire, ainsi que dans plusieurs arbres dans 7 résidences privées et 1 pépinière de sud-ouest de l'Angleterre. Dans tous les cas, des mesures d'éradication ont été prises. La vaste majorité des arbres infestés avaient été fournis par la pépinière française (commande par la poste).

Le statut phytosanitaire de *Cryphonectria parasitica* au Royaume-Uni est officiellement déclaré ainsi: **Présent, en cours d'éradication.**

Source: Fera (2013) Rapid Pest Risk analysis for *Cryphonectria parasitica*.
<http://www.fera.defra.gov.uk/plants/plantHealth/pestsDiseases/documents/rapidAssessmentCryphonectriaParasitica.pdf>

Hunter GC, Wylder B, Jones B, Webber JF (2013) First finding of *Cryphonectria parasitica* causing chestnut blight on *Castanea sativa* trees in England. *New Disease Reports* 27, 1. <http://dx.doi.org/10.5197/j.2044-0588.2013.027.001>

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : ENDOPA, GB

2013/215 Premier signalement de *Spongospora subterranea* à Malte

L'ONPV de Malte a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Spongospora subterranea* (gale poudreuse de la pomme de terre) sur son territoire. En août 2012, la maladie a été trouvée dans une culture commerciale de pomme de terre de consommation (*Solanum tuberosum*) dans 3 localités différentes de Malte (Luqa, Gharghur et Siggiewi). Les dégâts étaient limités aux 3 champs qui ont été trouvés infectés avec une sévérité modérée. Au cours des tests au laboratoire, 3 échantillons ont été trouvés positifs et l'identité de l'agent pathogène a été confirmée par l'Institute of Integrative Biology (Suisse). Il est suspecté que des pommes de terre de semence infectées sont la source la plus probable de cette infection. Il a été ordonné aux agriculteurs de brûler les cultures infectées et de laisser leurs champs en jachère pour une période minimale de 3-5 ans. Ils ont aussi reçu l'instruction de n'utiliser que des variétés résistantes de pommes de terre de semences suite à cette période de jachère.

Le statut phytosanitaire de *Spongospora subterranea* à Malte est officiellement déclaré ainsi: **Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, sous surveillance.**

Source: ONPV de Malte (2013-08).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : SPONSU, MT

2013/216 Plum pox virus trouvé pour la première fois sur *Prunus cerasus* en Pologne

Jusqu'à récemment, le *Plum pox virus* (*Potyvirus*, PPV - Liste A2 de l'OEPP) n'était signalé en Pologne que sur *Prunus domestica* (prune), *P. persica* (pêche), et *P. avium* (cerise). Sur *P. avium*, il a été trouvé pour la première fois en 2012 dans une pépinière dans le nord-est de la Pologne (voir SI OEPP 2012/170). En 2013, le PPV a été trouvé pour la première fois sur *P. cerasus* (griottier) dans une pépinière dans le voivodeship de Lubelskie dans la partie orientale du pays. Des feuilles ont été collectées à partir de plantes présentant des symptômes suspects et ont été testées au laboratoire pour le PPV (test IC-RT-PCR). Des mesures de quarantaine appropriées ont été mises en œuvre sur le lieu de production infecté. Les inspections officielles pour le PPV continueront au niveau national.

Source: ONPV de Pologne (2013-08).

Mots clés supplémentaires : plante-hôte, signalement détaillé

Codes informatiques : PPV000, PL

2013/217 Premier signalement de *Meloidogyne fallax* au Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la présence de *Meloidogyne fallax* (Liste A2 de l'OEPP) a été signalée pour la première fois en 2011, en Angleterre et en Irlande du Nord, quand il a été trouvé dans des pelouses de terrains de sport. En 2013, l'ONPV du Royaume-Uni a signalé un nouveau foyer dans une culture biologique de poireaux (*Allium ampeloprasum*) dans un champ de 12,5 ha dans le Staffordshire. Cette infestation a été signalée par l'agriculteur qui s'inquiétait de la croissance rabougrie des poireaux sur plusieurs rangs et plusieurs autres petites zones. Les plantes affectées faisaient environ la moitié de la taille des autres, elles étaient visiblement plus pâles et avaient des nodulations racinaires très marquées. La zone totale affectée était d'approximativement 1 ha. L'identité du nématode a été confirmée en août 2013. La source de cette infestation est inconnue. Les plants de poireaux avaient été fournis par un propagateur britannique en mars 2013 et avaient été cultivés à partir de semences dans des blocks de tourbe. Une possibilité est que le ravageur ait pu être introduit dans le champ infesté avec des déchets végétaux et du sol provenant de la transformation sur ce site de poireaux produits dans d'autres Etats membres de l'UE. Le champ infesté est proche d'un entrepôt de conditionnement et a reçu pendant de nombreuses années les rejets de la transformation.

L'agriculteur ne produit aucun végétal destiné à la plantation et ne cultive pas de pommes de terre de semence ou de consommation. Par conséquent, le risque passé ou actuel pour les autres agriculteurs est considéré comme étant relativement faible. Dans les échantillons de poireaux examinés par le Fera, *M. fallax* n'a été trouvé que dans les racines. Les racines sont enlevées avant que les plantes soient commercialisées ; par conséquent le risque de disséminer cet organisme nuisible sur les poireaux est considéré comme étant relativement faible. Afin de réduire le risque de disséminer cet organisme, des mesures sanitaires ont été introduites et les plantes symptomatiques ont été détruites

mécaniquement. D'autres mesures, dont des restrictions sur les cultures qui peuvent être implantées dans le champ infesté sont à l'étude.

Le statut phytosanitaire de *Meloidogyne fallax* au Royaume-Uni est officiellement déclaré ainsi: **Présent, en cours d'éradication.**

Source: ONPV du Royaume-Uni (2013-09).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : MELGFA, GB

2013/218 Trichoferus campestris se dissémine dans la région OEPP

Trichoferus (= *Hesperophanes*) *campestris* (Coleoptera: Cerambycidae - Liste A2 de l'OEPP) est un insecte xylophage qui est originaire d'Asie (dont une large part de la Russie). Il se développe sur des feuillus, dont des cultures fruitières (par ex. *Malus*) et une large gamme d'arbres forestiers ou d'agrément (par ex. *Betula*, *Broussonetia*, *Gleditsia*, *Salix*, *Sorbus*). En outre, *T. campestris* a été signalé pour se développer dans le bois sec, à la fois dans le bois de feuillus et de conifères (*Abies*, *Picea*, *Pinus*). Une image de l'adulte est disponible sur Internet: <http://www.zin.ru/animalia/coleoptera/eng/tricamms.htm>

La littérature scientifique indique que *T. campestris* se dissémine actuellement en Europe Centrale et Orientale depuis l'Est vers l'Ouest, probablement en commençant par le sud-est de la Russie européenne où il a été signalé dans les années 1980. Pour le moment, seules des découvertes isolées (principalement des spécimens piégés) sont signalées, et aucun dégât particulier n'est observé. Des interceptions de *T. campestris* ont été faites dans la région OEPP sur du bois d'emballage importé de Chine. Même s'il n'existe actuellement aucune indication claire de dégâts causés par *T. campestris* sur des arbres vivants dans la région OEPP, cet insecte se dissémine sans aucun doute, probablement par une combinaison de dissémination naturelle et d'activités humaines, il semble donc sage de porter davantage attention à cette espèce dans les programmes de surveillance et les inspections à l'importation.

- **République tchèque:** plusieurs spécimens de *T. campestris* ont été signalés dans les 2 localités suivantes en Moravie.
 - Otrokovice: 1 femelle a été trouvée en août 2006 dans un entrepôt de l'entreprise Barum (fabriquant de pneus) sur des palettes en bois importées de Russie, et plusieurs spécimens ont été collectés et élevés à partir de bois de chauffage (bouleau) en 2009.
 - Olomouc: 1 spécimen a été capturé sur un tronc de *Gleditsia triachanthos* arraché et en train de sécher dans un parc en 2008.
- **Hongrie:** *T. campestris* a été signalé pour la première fois en 2010 (aucun autre détail).
- **Moldova:** plusieurs spécimens ont été collectés en 2003, 2004 et 2008 dans différentes localités (villages d'Ivanchya et de Ketrosu).
- **Pologne:** les premiers spécimens ont été collectés en 2009 (aucun autre détail).
- **Roumanie:** le premier spécimen a été collecté en 2003. La présence de *T. campestris* a ensuite été confirmée dans le sud et l'est de la Roumanie, car plusieurs spécimens ont été collectés dans différentes localités (par ex. Agigea, București, Craiova, Iași, Ivești).
- **Slovaquie:** 1 spécimen a été trouvé près de Štúrovo en 2007.
- **Ukraine:** *T. campestris* a été collecté pour la première fois dans l'est de l'Ukraine en 1998, mais n'a été correctement identifié qu'en 2006. D'autres spécimens ont ensuite été trouvés dans les localités suivantes: Donetsk, Dyakove, Evpatoria, Ivano-Frankivsk, Kharkiv, Odessa, Sevastopol, ainsi que dans la Réserve naturelle de 'Kam'yani Mohyly' et le Parc national de 'Homilshanski Lisy'.

Il est intéressant de noter qu'en Amérique du Nord, *T. campestris* a été intercepté régulièrement dans les ports canadiens et états-unis. Par exemple, dans le Port de Vancouver (CA) de nombreux adultes, larves et pupes ont été interceptés sur du bois de calage dans des conteneurs arrivant de Chine (dont Hong-Kong). Des découvertes occasionnelles de *T. campestris* ont aussi été faites à la fois au Canada et aux Etats-Unis, mais pour le moment aucun dégât particulier n'a été signalé sur arbres vivants.

- **Canada:** 2 spécimens de *T. campestris* ont été collectés pour la première fois à Repentigny, près de Montréal (Québec) en 2002 et 2006. Ces spécimens ont été trouvés sur une moustiquaire dans une zone résidentielle. Cependant, des prospections de suivi avec des pièges lumineux n'ont pas détecté d'autres adultes. En 2012, des adultes vivants et des larves de *T. campestris* ont été extraits d'une grume provenant d'un érable mourant (*Acer platanoides*) à Mississauga, Ontario.
- **Etats-Unis:** *T. campestris* a été détecté en petit nombre dans plusieurs états. Dans le New Jersey, une petite infestation localisée a eu lieu en 1997 dans un site de stockage dans la ville de New Brunswick, mais a ensuite été éradiquée. Dans le Minnesota, un seul adulte a été piégé en juin 2010 dans une zone industrielle à Minneapolis; on ne sait pas si le ravageur a pu s'établir dans cette zone. En Ohio, sa présence a été remarquée en 2009 et 2010. En Illinois, *T. campestris* a été trouvé pour la première fois en 2009 près de l'aéroport d'O'Hare et dans le comté de Crawford où il a été capturé près d'un fabricant de palettes. Des piégeages intensifs a été conduits en 2011 et 2012 dans les parcs de l'état, les forêts, les zones naturelles, mais l'insecte n'a pas été capturé à nouveau. Dans l'Utah, l'insecte a été détecté à South Salt Lake City en 2010, et à nouveau en 2012 à Murray City.

- Source:**
- Bullas-Appleton E, Kimoto T, Turgeon J (2013) Discovery of *Trichoferus campestris* (Coleoptera: Cerambycidae) in Ontario, Canada and first host record in North America. *The Canadian Entomologist*, 1-6. doi: 10.4039/tce.2013.61.
- Chyubchik VY (2010) The annotated list of longicorn-beetles (Coleoptera: Cerambycidae) of Central Moldova. *Russian Entomological Journal* 19(2), 111-118.
- Dascălu MM, Serafim R (2011) *Trichoferus campestris* (Faldermann, 1835): an alien longhorn beetle in Romania. *Proceedings of the Annual Zoological Congress of 'Grigore Antipa' Museum (Bucarest, 2011-11-23/25)*, p 103.
- Grebennikov VV, Gill BD, Neatby KW, Vigneault R (2010) *Trichoferus campestris* (Faldermann) (Coleoptera: Cerambycidae) an Asian wood-boring beetle recorded in North America. *The Coleopterists Bulletin* 64(1), 13-20.
- Hegyessy G, Kutasi C (2010) *Trichoferus* species new to Hungary (Coleoptera: Cerambycidae). *Folia Entomologica Hungarica* 71, 35-41 (abst.).
- Kruszelnicki L (2010) [*Trichoferus campestris* (Faldermann, 1835) (Coleoptera: Cerambycidae) in Poland]. *Acta entomologica silesiana* 18, 39-40 (in Polish).
- Sabol O (2009) [*Trichoferus campestris* (Coleoptera: Cerambycidae) - a new species of longhorn beetle for the Czech Republic and Slovakia]. *Klapalekiana* 45, 199-201 (in Czech).
- Zamoroka AM, Panin RY (2011) Recent records of rare and new for Ukrainian Carpathians species of longhorn beetles (Insecta: Coleoptera: Cerambycidae) with notes on their distribution. *Munis Entomology and Zoology* 6(1), 155-165.
- INTERNET
- Cooperative Agricultural Pest Survey (CAPS) Exotic Wood Borer/Bark Beetle. Survey Reference. http://caps.ceris.purdue.edu/webfm_send/1973
- Illinois Natural Resources. 2012 Illinois Forest Health Highlights. http://fhn.fs.fed.us/fhh/fhh_12/IL_FHH_2012.pdf
- Minnesota Department of Agriculture. Chinese longhorned beetle. Invasive Pest Alert. <https://www.mda.state.mn.us/plants/insects/clhbeetle.aspx>
- Utah Department of Agriculture and Food. 2012 Utah agriculture statistics and Utah Department of Agriculture and Food Annual Report. <http://ag.utah.gov/documents/AnnualReport.pdf>
- Utah State University - Extension. 2010 Wood Boring and Bark Beetle Detection Survey Final Report by CA Stanley-Vorel, C Burfitt & R Davis. <http://utahpests.usu.edu/caps/files/uploads/10-CAPS-WbbbSurveyReport.pdf>

2013/219 Dryocosmus kuriphilus trouvé en Hesse, Allemagne

L'ONPV d'Allemagne a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP de la présence de *Dryocosmus kuriphilus* (Hymenoptera: Cynipidae - Liste A2 de l'OEPP) en Hesse. Il peut être rappelé que ce ravageur a été signalé pour la première fois en 2012 (voir SI OEPP 2013/141) dans plusieurs Länder allemands. En septembre 2013, *D. kuriphilus* a été trouvé sur des châtaigniers (*Castanea sativa*) dans 2 sites, Zwingenberg et Hirschhorn (Neckar) dans l'état d'Hesse. A Zwingenberg, un seul arbre été trouvé infesté. A Hirschhorn, 2 arbres et leurs repousses naturelles étaient infestés. Ils faisaient partie d'un petit groupe d'environ 25 arbres dans une forêt. Les galles ont été trouvées sur les feuilles des arbres. Le ravageur a été identifié morphologiquement. Des mesures de lutte officielles ont été prises. Le seul arbre infesté à Zwingenberg a été détruit. Une prospection dans les environs des arbres infestés a été initiée pour délimiter les zones infestées, et elle se poursuivra en 2014. Des zones démarquées conformément à la Décision de l'UE 2006/464/EC ont été définies.

Le statut phytosanitaire de *Dryocosmus kuriphilus* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi: **Présent, seulement dans certaines zones (Baden-Württemberg, Nordrhein-Westfalen, Hesse), sous contrôle officiel.**

Source: ONPV d'Allemagne (2013-10).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : DRYCKU, DE

2013/220 Éradication de Dryocosmus kuriphilus des Pays-Bas

Aux Pays-Bas, la présence de *Dryocosmus kuriphilus* (Hymenoptera: Cynipidae - Liste A2 de l'OEPP) a été remarquée pour la première fois en juillet 2010 sur 5 châtaigniers (*Castanea sativa*), dans une entreprise de vente en gros située à Boskoop (voir SI OEPP 2010/134). Ces arbres infestés ont été trouvés au cours d'une inspection de routine sur le terrain pour délivrer des passeports phytosanitaires dans un lot (5 arbres, de 4-5 m de haut) qui avait été livrés en 2008 par une pépinière italienne. Tous les arbres infestés ont été détruits. Trois prospections spécifiques successives ont été conduites en 2010, 2011 et 2012 et n'ont pas détecté le ravageur. Par conséquent, l'ONPV des Pays-Bas considère que *D. kuriphilus* a été éradiqué avec succès. Néanmoins, des prospections spécifiques sur *D. kuriphilus* se poursuivront aux Pays-Bas.

Le statut phytosanitaire de *Dryocosmus kuriphilus* aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi: **Absent, éradiqué.**

Source: ONPV des Pays-Bas (2013-10).

Mots clés supplémentaires : absence, éradication

Codes informatiques : DRYCKU, NL

2013/221 Situation de Rhynchophorus ferrugineus à Malte

À Malte, *Rhynchophorus ferrugineus* (Coleoptera: Curculionidae - Liste A2 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en octobre 2007 (voir SI OEPP 2010/204). Il est désormais présent dans toutes les parties de l'île de Malte. En octobre 2012, il a été trouvé pour la première fois sur l'île de Gozo au cours d'activités de surveillance. Des adultes ont été capturés dans des pièges à phéromone placés dans 4 localités différentes à Gozo. L'identité du ravageur a été confirmée par le Plant Health Directorate. L'origine de cette

introduction à Gozo est inconnue. En août 2013, *R. ferrugineus* a été détecté pour la première fois sur l'île de Comino, également pendant les activités de surveillance. Les palmiers infestés ont été trouvés dans une plantation privée. Sur l'archipel maltais, *R. ferrugineus* attaque les palmiers (*Phoenix canariensis*, *Chamaerops humilis*, *Washingtonia* spp.) cultivés dans des pépinières, des jardins ou comme arbres paysagers. Des mesures phytosanitaires sont mises en œuvre contre ce ravageur. Malte, Gozo et Comino ont été déclarées comme étant des zones démarquées pour *R. ferrugineus*. Un plan d'action a été mis en place et différentes mesures sont mises en œuvre pour lutter contre ce ravageur et l'éradiquer. Ces mesures comprennent: l'installation de différents pièges à travers les îles de Malte et Gozo, le suivi et la surveillance, l'application de traitement préventifs et curatifs, la destruction de palmiers sévèrement infestés, l'étiquetage des palmiers dans les pépinières et des restrictions sur les mouvements des palmiers conformément à la Décision de la Commission 2007/365/EC et la réglementation maltaise.

Le statut phytosanitaire de *Rhynchophorus ferrugineus* à Malte est officiellement déclaré ainsi:

Malte: Présent dans toutes les parties de la zone.

Gozo: Présent seulement dans certaines zones.

Comino: Présent à faible prévalence.

Source: ONPV de Malte (2013-08).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : RHYCFE, MT

2013/222 Situation d'*Aproceros leucopoda* en Allemagne

En Allemagne, *Aproceros leucopoda* (Hymenoptera: Argidae - Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en Bayern en novembre 2011 sur des *Ulmus minor* (voir SI OEPP 2011/198). L'infestation a été remarquée dans une forêt par un entomologiste et le ravageur a été identifié sur la base de ses caractéristiques morphologiques. La source de cette infestation n'a pas pu être retrouvée mais il est supposé qu'*A. leucopoda* était présent dans cette zone depuis l'été 2011. En 2013, *A. leucopoda* a aussi été trouvé dans 2 sites en Brandenburg: quelques arbres infestés dans un site, et des arbres très infestés plantés le long d'une allée, sur environ 3 km de long dans l'autre site. Il est noté que les arbres de l'allée avaient été plantés en 2012. Aucune mesure de lutte officielle n'a été prise car aucune mesure efficace n'a pu être identifiée.

Une ARP express a été menée et est disponible sur le site du JKI: <http://pflanzengesundheit.jki.bund.de/index.php?menuid=60>.

Le statut phytosanitaire d'*Aproceros leucopoda* en Allemagne est officiellement déclaré ainsi: **Présent, seulement dans certaines zones (Bayern, Brandenburg).**

Source: ONPV d'Allemagne (2013-08).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : APRCLE, DE

2013/223 Aproceros leucopoda trouvé pour la première fois dans la province autonome de Trento (IT)

En Italie, *Aproceros leucopoda* (Hymenoptera: Argidae - Liste d'Alerte de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois en 2009 sur des ormes (*Ulmus* spp.) dans la région de Friuli-Venezia-Giulia (voir SI OEPP 2011/198). En juillet 2013, un foyer a été détecté dans 2 municipalités (Grigno et Ospedaletto) dans la province autonome de Trento. L'infestation a été détectée par hasard sur des ormes dans une ripisylve le long de la rivière Brenta (sur environ 10 km de long). Il est estimé que la défoliation du houppier atteignait 70-80%. La source de cette infestation reste inconnue. Pour le moment, aucune mesure spécifique n'a été prise contre ce ravageur. Cependant, des prospections seront conduites pour déterminer l'étendue de l'infestation.

Le statut phytosanitaire d'*Aproceros leucopoda* en Italie est officiellement déclaré ainsi: **Présent, seulement dans certaines zones du nord de l'Italie.**

Source: ONPV d'Italie (2013-09).

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : APRCLE, IT

2013/224 Situation de plusieurs organismes nuisibles réglementés en Lettonie

L'ONPV de Lettonie a récemment donné au Secrétariat de l'OEPP une actualisation de la situation officielle (indiquée en gras) des organismes réglementés suivants:

***Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis** (Liste A2 de l'OEPP)**

En 2004, *C. michiganensis* subsp. *michiganensis* a été trouvé pour la première fois en culture sous abris. Depuis, des prospections sont régulièrement menées par l'ONPV. Les résultats de cette surveillance ont confirmé que la bactérie a été détectée pour la dernière fois en 2010.

Présent, seulement en culture sous abris.

***Diaporthe vaccinii** (Liste A2 de l'OEPP)**

En Lettonie, *D. vaccinii* a été trouvé pour la première fois en 2009, et détecté à nouveau au cours des années suivantes. En 2012, l'identité du champignon a été confirmée en utilisant des méthodes moléculaires.

Présent, seulement dans certaines zones où les plantes-hôtes sont cultivées.

***Ditylenchus dipsaci* (Liste A2 de l'OEPP)**

Depuis la première découverte de *D. dipsaci* en 2010, des prospections ont été menées par l'ONPV. Elles ont montré que le nématode avait une répartition limitée.

Présent, seulement dans certaines zones.

***Erwinia amylovora* (Liste A2 de l'OEPP)**

E. amylovora a été trouvé pour la première fois en 2007 et depuis, des prospections spécifiques ont été conduites dans l'ensemble du territoire de la Lettonie. En 2013, 8 foyers d'*E. amylovora* ont été détectés. Des mesures phytosanitaires ont été prises pour éradiquer la maladie (en détruisant les plantes infectées et les plantes-hôtes environnantes).

Présent, seulement dans certaines zones, en cours d'éradication.

* Nouveau signalement d'après PQR.

***Grapholita molesta* (Lepidoptera: Tortricidae - auparavant sur la Liste A2 de l'OEPP)**

En 2003, plusieurs spécimens d'imago de *G. molesta* avaient été capturés dans des pièges à phéromone (voir SI OEPP 2003/119). Depuis lors, aucun stade de l'organisme n'a jamais été détecté au cours d'inspections. Il n'y a pas d'indications que *G. molesta* a pu hiverner et s'établir en Lettonie.

Absent, confirmé par prospection.

***Heracleum sosnowskyi* (Apiaceae - Liste A2 de l'OEPP)**

Depuis 2007, des prospections pour détecter *H. sosnowskyi* sont conduites en Lettonie. Entre 2007 et 2013, l'ONPV a estimé que 10 460 ha avaient été envahis par cette plante. *H. sosnowskyi* a été trouvé dans 101 des 119 divisions administratives de Lettonie.

Présent, dans toutes les parties de la zone.

***Phialophora cinerescens* (Liste A2 de l'OEPP)**

P. cinerescens a été trouvé dans le passé sur des œillets sous serre (voir SI OEPP 93/128). Il a été signalé pour la dernière fois en 2004, et depuis lors, la surveillance générale a confirmé que ce champignon n'est plus présent en Lettonie.

Absent, organisme nuisible anciennement présent.

***Phytophthora ramorum* (Liste A2 de l'OEPP)**

En Lettonie, *P. ramorum* a été intercepté pour la première fois en 2007 sur des importations de plantes en pot de rhododendron. Depuis 2010, aucune autre interception n'a été faite. Les programmes officiels de surveillance ont confirmé que *P. ramorum* n'est pas établi en Lettonie.

Absent, interceptions uniquement.

***Plum pox virus* (Potyvirus, PPV - Liste A2 de l'OEPP)**

Le PPV a été trouvé pour la première fois en Lettonie en 2008, et depuis des prospections régulières sont menées par l'ONPV. Les dernières découvertes ont été notifiées en 2010. Des mesures phytosanitaires ont été prises pour éradiquer le PPV (toutes les plantes infectées et les plantes-hôtes environnantes ont été détruites).

Présent, seulement dans certaines zones, en cours d'éradication.

***Ralstonia solanacearum* (Liste A2 de l'OEPP)**

D'anciens signalements de *R. solanacearum* race 3 en Lettonie n'ont jamais été confirmés (voir SI OEPP 96/002) et doivent être considérés comme douteux. L'absence de la bactérie a été confirmée par des prospections conduites entre 1998 et 2013.

Absent, confirmé par prospection.

Source: ONPV de Lettonie (2013-10).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, signalement détaillé, éradication

Codes informatiques : CORBMI, DIAPVA, DITYDE, ERWIAM, HERSO, LASPMO, PHIACI, PHYTRA, PPV000, PSDMSO, LV

2013/225 Normes OEPP sur l'évaluation biologique des produits phytosanitaires: mise à jour de la base de données sur Internet

Les Normes OEPP sur l'évaluation biologique des produits phytosanitaires (PP1) décrivent la conduite des essais d'évaluation de l'efficacité des produits phytosanitaires contre des organismes nuisibles spécifiques. Ces normes s'adressent à toutes les institutions, autorités en charge de l'homologation, instituts privés ou entreprises réalisant ces essais. Depuis février 2009 l'ensemble des normes de la série PP1 (plus de 260 normes traitant d'une grande diversité de cultures et d'organismes nuisibles) est disponible dans une base de données sur Internet. Une nouvelle interface a été mise en ligne en juillet 2012 pour faciliter l'accès aux Normes PP1. Toutes les normes peuvent être trouvées facilement sous forme de fichier PDF en utilisant un outil de recherche simple.

La base de données a été mise à jour avec les normes nouvelles et révisées adoptées par le Conseil de l'OEPP en septembre 2013.

Normes spécifiques

- *Rhizoctonia solani* sur pomme de terre (révision PP 1/32)
- Pucerons de la betterave (révision PP 1/228)
- *Drosophila suzukii* (PP 1/281) (nouvelle)
- *Pseudomonas syringae* pv. *actinidiae*, *P. syringae*, et *P. viridiflava* sur kiwi (PP 1/282) (nouvelle)

En outre, deux nouveaux tableaux d'extrapolation ont été adoptés pour accompagner la Norme OEPP PP 1/257 *Extrapolations pour l'efficacité et la sélectivité pour les usages mineurs* (http://www.eppo.int/PPPRODUCTS/minor_uses/minor_uses.htm) et deux exemples d'évaluation zonale de l'efficacité pour accompagner la norme PP 1/278 *Principes de la production et de l'évaluation des données zonales* sont désormais disponible sur le site Internet de l'OEPP (http://www.eppo.int/PPPRODUCTS/zonal_efficacy/zonal_efficacy.htm):

- Clarification des données d'évaluation biologique nécessaires pour l'homologation de fongicides pour la lutte contre la septoriose (*Mycosphaerella graminicola*) sur blé d'hiver (*Triticum aestivum*) dans la zone centrale d'homologation européenne,
- Clarification des données d'évaluation biologique nécessaires pour l'homologation d'herbicides pour le désherbage du maïs dans la zone centrale d'homologation européenne

Toutes les normes générales (par exemple sur la mise en place, la conduite et l'analyse des essais, la présentation des rapports, la phytotoxicité, les effets sur les cultures suivantes, l'analyse du risque de résistance, les usages mineurs) peuvent être téléchargées gratuitement. L'accès aux normes spécifiques (par ex. pucerons sur pomme de terre, adventices des céréales) requiert le paiement d'une cotisation annuelle. L'abonnement doit se faire directement en ligne via la base de données. Pour plus d'informations sur le contenu de la base de données et les abonnements, veuillez consulter notre page: <http://www.eppo.org/DATABASES/pp1/pp1.htm>

Accès direct à la base de données: <http://pp1.eppo.int>.

Source: Secrétariat de l'OEPP (2013-11).

2013/226 Atelier 'Predicting pests & diseases in European forests' (Joensuu, FI, 2014-02-19/20)

Un atelier sur la prédiction des ravageurs et des maladies dans les forêts européennes sera organisé par ISEFOR à Joensuu (Finlande) les 19 et 20 février 2014. ISEFOR (Increasing Sustainability of European Forest) est un consortium de chercheurs financé par le septième programme-cadre de l'Union européenne. Le site Internet <http://www.isefor.com> fournit plus d'information sur ISEFOR. Cette réunion est l'atelier final du projet de recherche ISEFOR 2010-2014. Les modèles qui ont été développés et testés pendant 3 ans grâce à la collaboration de pathologistes, d'entomologistes et de modélisateurs mathématiciens dans ISEFOR pour prédire la dissémination d'organismes nuisibles seront présentés et discutés pendant l'Atelier.

1. Nématode du pin, *Bursaphelenchus xylophilus*
2. Flétrissement du frêne, *Chalara fraxinea*
3. Chancre du pin, *Fusarium circinatum*
4. Brunissement des aiguilles de pins, *Dothistroma septosporum*
5. *Dendrolimus sibiricus*
6. Agrile du frêne, *Agrilus planipennis*
7. Alder phytophthora

Contact (réservation et autres informations): Colette Jones c.d.jones@abdn.ac.uk

Information à télécharger: http://www.isefor.com/downloads/invasive_forest_disease_workshop2014.pdf

Source: Communication personnelle avec Dr Colette Jones, Administrateur scientifique d'ISEFOR (2013-09).

Mots clés supplémentaires : conférence

2013/227 Révision de la réglementation espagnole sur les espèces exotiques, dont les plantes envahissantes

Suite à l'expérience acquise après la mise en œuvre du Real Decreto 1648/2011 sur les espèces exotiques envahissantes en Espagne (voir SI OEPP 2012/043), un nouveau décret (630/2013) a été publié le 3 août 2013. Cette réglementation met à jour le 'Catalogue des espèces exotiques envahissantes' qui avait été développé pour la première fois dans le décret 1648/2011. L'introduction des espèces listées dans ce Catalogue est interdite dans la nature. Leur possession, transport, mouvement, commerce de spécimens ou de propagules morts ou vivants sont également interdits en Espagne, ainsi que leur exportation. Des autorisations peuvent néanmoins être obtenues pour la recherche ou pour des raisons sanitaires. Le Catalogue a été mis à jour ainsi:

- *Helianthus tuberosus* (Asteraceae, Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes) initialement réglementé dans l'ensemble de l'Espagne est supprimé du Catalogue;
- *Arbutus unedo* (Ericaceae), *Centranthus ruber* (Caprifoliaceae), *Cytisus scoparius* (Fabaceae), *Eschscholzia californica* (Papaveraceae), *Ricinus communis* (Euphorbiaceae) et *Spartium junceum* (Fabaceae) sont ajoutés au Catalogue pour les Canaries;
- *Crassula helmsii* (Crassulaceae, Liste A2 de l'OEPP), *Elodea nuttallii* (Hydrocharitaceae, Liste OEPP des PEE), *Fallopia baldschuanica* (Polygonaceae, Liste OEPP des PEE), *Hedychium gardnerianum* (Zingiberaceae), *Hydrocotyle ranunculoides* (Apiaceae, Liste A2 de l'OEPP), *Nicotiana glauca* (Solanaceae), *Nymphaea mexicana* (Nymphaeaceae) et *Oxalis pes-caprae* (Oxalidaceae) sont ajoutés au Catalogue pour l'ensemble de l'Espagne.

Source: Ministerio de agricultura, alimentación y medio ambiente, Boletín Oficial de Estado, Lunes 12 de diciembre de 2011, Núm. 29, Sec. I., 25 pp
<http://www.boe.es/boe/dias/2011/12/12/pdfs/BOE-A-2011-19398.pdf>

Real Decreto 630/2013, de 2 de agosto, por el que se regula el Catálogo español de especies exóticas invasoras. Boletín Oficial del Estado, Sábado 3 de agosto de 2013, Núm. 185.
<http://www.boe.es/boe/dias/2013/08/03/pdfs/BOE-A-2013-8565.pdf>

RS 2012/043 Une nouvelle réglementation sur les espèces exotiques envahissantes incluant les plantes en Espagne
<http://archives.eppo.int/EPPORreporting/2012/Rsf-1202.pdf>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, réglementation

Codes informatiques : ARDUN, BIKBA, CNERU, CSBHE, ELDNU, ESHCA, HELTU, HEYGA, HYDRA, NIOGL, NYMME, OXAPC, RIICO, SAOSC, SPUJU, ES

2013/228 Organisation de formations sur la détection de la flore exotique à Gran Canaria (ES)

Le Département de la protection de la nature du Gouvernement des Canaries (ES) a organisé en collaboration avec l'ONG 'Dracaena', des formations pour que les citoyens reconnaissent les plantes exotiques sur le terrain. Ces formations ont eu lieu les 20 et 21 septembre 2013. Elles avaient pour objectifs de promouvoir ensuite la participation des citoyens dans le développement des mesures de surveillance et de gestion des plantes exotiques envahissantes recommandées dans le cadre du Real Decreto 630/2013. Une visite technique a aussi été organisée afin de détecter et de cartographier les plantes exotiques envahissantes présentes dans le site protégé de Tufia.

Source: Site Internet du Gobierno de Canarias, Consejería de Educación, Universidades y Sostenibilidad
http://www.gobiernodecanarias.org/medioambiente/piac/_noticias/_detalles.html?uid=4d114d79-25d8-11e3-8729-005056a8406c

La invasión en el blog: invasiones biológicas en Canarias (2013) Primeras 'Jornadas de iniciación a la detección de flora exótica en la isla de Gran Canarias'. Un primer paso de un largo camino.
<http://invasionesbiologicas.blogspot.com.es/2013/09/primeras-jornadas-de-iniciacion-la.html>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, formation, science citoyenne

Codes informatiques : ES

2013/229 *Ambrosia confertiflora*: addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP

Pourquoi

Ambrosia confertiflora (Asteraceae) est une herbacée pérenne indigène du nord du Mexique et du sud-ouest des Etats-Unis. Un de ses noms communs anglais est 'burr ragweed'. Cette espèce a été introduite en Australie et en Israël. *A. confertiflora* a d'importants impacts agricoles et environnementaux, et son pollen est un allergène sévère. Cette espèce a une répartition limitée dans la région OEPP, et peut être considérée comme un envahisseur émergent.

Répartition géographique

Région OEPP: Israël.

Amérique du Nord: Etats-Unis (indigène) (Arizona, California, Colorado, Hawaii (exotique), Kansas, Nebraska, New Mexique, Oklahoma, Tennessee, Texas, Utah).

Amérique Centrale et Caraïbes: Mexique (indigène) (Aguascalientes, Baja California Norte, Baja California Sur, Chihuahua, Coahuila, Colima, Durango, Guanajuato, Guerrero, Jalisco, México, Nuevo León, Querétaro, San Luis Potosí, Sinaloa, Sonora, Tamaulipas et Zacatecas), Porto Rico (exotique).

Océanie: Australie (exotique) (New South Wales, Queensland, South Australia).

Note: En Israël, *A. confertiflora* a commencé à se disséminer dans la région de Shechem en Samarie centrale au milieu des années 1990. Elle est maintenant largement répandue en Samarie, en particulier le long des routes et des zones cultivées, mais aussi dans les Réserves naturelles comme celle de l'oued Qana. Cette plante s'est disséminée vers l'ouest et est désormais présente dans la zone d'Emek Hefer (région de Sharon), où 480 ha de rives le long de la rivière Alexander sont déjà largement infestées. La plante s'est aussi disséminée vers l'est le long de l'oued Tirza et a atteint le nord de la vallée du Jourdain. D'autres foyers ont été récemment découverts le long de la rivière Yarkon, sur le mont Carmel, dans la région d'Haifa, dans la partie sud de la vallée de l'Yizre'el dans la basse Galilée, dans le sud près de Gadera et dans la zone d'Ashdod.

En Australie, l'espèce a été introduite dans le Queensland en 1950 et est réduite à de petites colonies dans l'ouest des Darling Downs et du Burnett Pastoral District. En New South Wales, des populations sont présentes dans les Far Western et North Western Plains et dans les Central Western Slopes, alors qu'en South Australia cette espèce n'est signalée que dans les environs d'Adelaide.

L'espèce a été signalée comme présente en République Dominicaine (exotique), mais ceci n'a pas pu être confirmé.

Morphologie

A. confertiflora est une herbacée pérenne érigée atteignant 75-200 cm de haut, formant d'importants peuplements à partir de racines rampantes qui ressemblent à des stolons et qui font partie d'un système racinaire très dense concentré dans la couche supérieure du sol s'étendant jusqu'à une profondeur de 30 cm.

Elle a des feuilles dentelées, gris-vert, bipennées, de 12-16 cm de long et 10-15 cm de large. Les fleurs sont jaune-vert, et l'espèce est monoïque. Les fleurs femelles, sans pétales, forment 1 inflorescence, de 5 mm de long et 4 mm de large, entre la base des feuilles supérieures et les tiges, et entourée d'un anneau de bractées épineuses. Les fleurs mâles sont nombreuses et petites, de 1 cm de diamètre, elles consistent en capitules hémisphériques à courte tige (faits de nombreuses fleurs minuscules) qui sont groupés en épis ramifiés au bout des tiges. Dans les fleurs mâles, les bractées ne sont pas épineuses et elles sont soudées ensemble. Les fruits sont des akènes couverts de 10-20 petits crochets, contenant chacun une graine. Les graines sont marron, ligneuses, de 3-4 mm de diamètre.

Biologie et écologie

A. confertiflora forme généralement des peuplements très denses et supprime de nombreuses autres plantes. Elle se reproduit à partir des graines et par multiplication végétative. Les graines germent à l'automne et les racines et les stolons poussent pendant l'hiver. La croissance augmente au printemps et les tiges florales sont produites au début de l'été. La floraison commence au milieu de l'été et se poursuit jusqu'au début de l'automne. Les nombreuses graines épineuses sont dispersées quand elles s'accrochent à la fourrure des mammifères. La dispersion peut aussi se faire avec l'eau, en particulier pendant les crues. La reproduction végétative se fait grâce à des bourgeons adaptés qui se trouvent sur les racines horizontales. Les plantes peuvent se reconstituer cinq semaines après avoir été tondues. Cette plante se dissémine très rapidement à la fois végétativement et via les graines et est considérée comme ayant la vitesse de dissémination la plus rapide parmi les plantes exotiques envahissantes terrestres en Israël. La partie aérienne dépérit en automne.

Les faibles températures hivernales, telles que celles autour du bassin méditerranéen, ne semblent pas affecter la survie de la plante.

Dans quels habitats

A. confertiflora est présente dans différents habitats naturels et perturbés, dont les plaines sèches et les vallées semi-arides, les pâtures mal entretenues, les vergers cultivés, les cultures d'avocats et de dattes, le long des routes, des rivières, des oueds, dans les terrains vagues, et les autres zones perturbées. Selon la nomenclature Corine Land Cover, les habitats suivants sont adaptés à cette plante: terres agricoles; pâtures; végétation sclérophylle (par ex. garrigue, maquis); zones humides continentales (tourbières et marais); berges des eaux continentales (berges de rivières, bords de canaux, lits de rivière asséchés); réseaux de routes et chemin de fer et terrain associé; autres surfaces artificielles (friches); espaces verts urbains, y compris les parcs, jardins, structures pour le sport et les loisirs.

Filières

A. confertiflora peut se disséminer naturellement sur de courtes distances grâce à ses racines traçantes. Les graines peuvent également être disséminées sur de longues distances quand les épines s'accrochent à du bétail ou des animaux sauvages, ou peuvent être disséminées par l'eau, en particulier pendant des crues, car elles flottent.

Cette plante est disséminée par les activités humaines quand les graines s'accrochent aux vêtements et aux autres matériaux fibreux (par ex. les tentes). Les fragments de racines peuvent aussi être dispersés sur de longues distances comme contaminant des machines et

des véhicules, en particulier des machines agricoles. On ne sait pas comment *A. confertiflora* est arrivée en Australie. Il est suspecté que les graines de cette espèce sont entrées en Israël comme contaminants de mélanges de graines importés des Etats-Unis comme alimentation pour oiseaux et pour poissons d'étang.

Impacts

Ambrosia confertiflora forme des peuplements très denses. La plante est également un organisme très nuisible dans les champs cultivés, les plantations d'agrumes et les vergers en général, car elle entre en concurrence pour les nutriments, et interfère avec la récolte. En outre, elle n'est pas comestible par le bétail, et exclut d'autres plantes des pâtures et peut donc réduire la capacité de charge des pâtures. Les poils de la plante contaminent la laine et peuvent diminuer sa valeur.

La plante modifie radicalement la couverture végétale et par conséquent l'ensemble de l'écosystème, en supprimant rapidement les plantes indigènes des sous-bois, ce qui affecte l'environnement, en particulier dans les habitats humides et dans les pâtures.

Comme les autres espèces d'*Ambrosia*, *A. confertiflora* produit une grande quantité de pollen considéré comme sévèrement allergène, qui provoque du rhume des foins et des dermatoses de contact sur les gens sensibles, même si aucun signalement de cet effet allergène n'a été trouvé en Israël.

La plante envahit aussi les jardins et les parcs et est signalée pour perturber leur entretien.

Lutte

Les pratiques culturales ne sont pas efficaces pour contrôler *A. confertiflora*. En fait, elles empirent généralement la situation en disséminant des morceaux des racines pérennes et en stimulant le développement des bourgeons racinaires. La lutte mécanique peut même exacerber l'intensité de l'invasion, car la plante se régénère très rapidement après une coupe. L'arrachage ne peut être efficace que contre les très jeunes plantes car sinon, la racine reste dans le sol et la plante se régénère. Une étude conduite en Israël a montré que la restauration de la végétation naturelle le long des rivières avec *Arundo donax* et *Arundo mediterranea* (Poaceae) réussissait à empêcher la ré-établissement d'*A. confertiflora* dans des zones auparavant infestées.

Des herbicides comme le glyphosate, le triclopyr et le fluroxypyr ne sont pas très efficaces car la plante se rétablit rapidement après un traitement. Par ailleurs, ces herbicides ne sont pas homologués pour être utilisés dans les zones humides et les ripisylves. Cependant, des herbicides ont été signalés comme donnant des résultats satisfaisants dans la lutte contre *A. confertiflora* dans les pâtures en Australie. Une expérimentation récente en Israël suggère que l'imazapyr est efficace pour tuer des spécimens matures d'*A. confertiflora*.

Aucun agent de lutte biologique n'a encore été testé contre cette espèce.

Source: Australian Government, Weeds in Australia, *Ambrosia confertiflora*.

http://www.environment.gov.au/cgi-bin/biodiversity/invasive/weeds/weeddetails.pl?taxon_id=15367

Australia's Virtual Herbarium, *Ambrosia confertiflora*.

http://avh.ala.org.au/occurrences/search?taxa=ambrosia+confertiflora#tab_mapView

CONABIO, *Ambrosia confertiflora*.

<http://www.conabio.gob.mx/malezasdemexico/asteraceae/ambrosia-confertiflora/fichas/ficha.htm>

Dufour-Dror JM (2012) Alien invasive plants in Israel. The Middle East Nature Conservation Promotion Association. ISBN 978-965-90292-2-8. 213 pp.

Flora of Israel online, *Ambrosia confertiflora*.

<http://flora.huji.ac.il/browse.asp?action=specie&specie=AMBCON>

GBIF, *Ambrosia confertiflora* DC. <http://www.gbif.org/species/3110654>

Israel Ministry of Environmental Protection (Undated) *Ambrosia confertiflora*, Burr Ragweed, Information booklet. 7 p.

<http://www.sviva.gov.il/InfoServices/ReservoirInfo/DocLib2/Publications/P0701-P0800/P0707.pdf>

Liogier A & Martorell L (2000) Flora of Puerto Rico and adjacent islands: a systematic synopsis, second edition revised, Editorial de la Universidad de Puerto Rico.

Parsons WT & Cuthbertson EG (2001) Noxious Weeds of Australia. CSIRO Publishing, ISBN 978-0643065147. 712 pp.

[Pollenlibrary Website](http://pollenlibrary.com/Specie/Ambrosia+confertiflora/), *Ambrosia confertiflora* DC.

<http://pollenlibrary.com/Specie/Ambrosia+confertiflora/>

Southern Tablelands and South Coast Noxious Plants Committee Website, Burr Ragweed.

<http://www.southeastweeds.org.au/index.pl?page=134>

United States Department of Agriculture, Natural Resources Conservation Service, *Ambrosia confertiflora* DC. <http://plants.usda.gov/core/profile?symbol=AMCO3>

Victorian Resources Online, Department of Environment and Primary Industries. Impact Assessment Burr Ragweed (*Ambrosia confertiflora*) in Victoria.

http://vro.dpi.vic.gov.au/dpi/vro/vrosite.nsf/pages/impact_burr_ragweed

Mots clés supplémentaires : plante exotique envahissante, liste d'alerte

Codes informatiques : FRSCO

2013/230 Première réunion du projet COST 'European Information System for Alien Species' (Ispra, IT, 2013-12-11/12)

Le projet COST 'European Information System for Alien Species' ou 'ALIEN Challenge' vise à faciliter la collecte et le partage de données à travers un réseau d'experts, à fournir un soutien à un système européen d'information sur les Espèces exotiques envahissantes (EEE) qui permettra de prendre des décisions efficaces et éclairées par rapport aux EEE.

La priorité sera d'identifier les besoins et les formats nécessaires pour l'information sur les espèces exotiques par différents groupes d'utilisateurs et en particulier pour la mise en œuvre de la stratégie de l'UE 2020 de la biodiversité. En outre, des outils d'alerte précoce et des protocoles d'intervention rapide seront élaborés. Les modules de travail de ce projet sont:

- Alerte précoce et réponse rapide: des recommandations seront élaborées pour la diffusion rapide des notifications d'EEE au sein et entre les pays.
- Tendances et analyses sur les filières et les espèces prioritaires : des approches novatrices pour analyser les tendances seront examinées en relation avec les filières d'introduction et les espèces prioritaires pour une réponse rapide à différentes échelles spatiales.
- Tendances et analyses sur l'impact des espèces prioritaires : les impacts des EEE en Europe et les méthodes d'évaluation d'impact seront examinés. Cela permettra de proposer des méthodes d'évaluation standardisées et d'évaluer les impacts actuels et à venir des espèces prioritaires pour soutenir l'évaluation des risques dans le cadre d'un système d'Alerte précoce et de réponse rapide.
- Normalisation et harmonisation des données : des lignes directrices seront élaborées pour la collecte d'informations sur les espèces exotiques, y compris (a) un consensus sur la terminologie, en coordination avec l'UICN pour éviter le risque d'incohérence entre les termes adoptés à l'échelle européenne et mondiale, et (b) l'identification des exigences de données minimales et souhaitables dans un système d'assurance qualité.

- Communication : l'action COST fournira une information rapide et de haute qualité sur les EEE et les principaux bénéficiaires de cette recherche sont 1) les décideurs politiques, les décideurs gouvernementaux et les organisations non-gouvernementales (ONG), 2) le grand public et les écoles, 3) les industries concernées, 4) les chercheurs.

La première réunion de l'ALIEN Challenge se tiendra les 11 et 12 décembre 2013 à Ispra (IT).

Source: EXOTIQUE Challenge (COST Action TD1209)
<http://www.brc.ac.uk/exotique-challenge/home>

COST, European Cooperation in Science et Technology, FA COST Action TD1209, European Information System for Alien Species
http://www.cost.eu/domains_actions/fa/Actions/TD1209

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes

2013/231 Formation sur le processus de priorisation de l'OEPP pour les plantes exotiques envahissantes pour les pays des Balkans

L'OEPP a organisé une formation sur le processus de priorisation de l'OEPP pour les plantes exotiques envahissantes à laquelle ont assisté 30 participants de 7 pays des Balkans (Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Macédoine (ARYM), Serbie, Slovaquie, Slovénie). Cette formation a été organisée selon les mêmes principes que celle de Paris les 2013-03-12/14.

Les participants ont aussi évalué, individuellement ou en petits groupes, des espèces végétales préoccupantes pour leurs pays, sur lesquelles ils avaient collecté des informations avant la réunion. Les présentations des évaluations de priorisation suivantes sont disponibles en ligne : *Acer negundo* (Sapindaceae) pour le nord de la Serbie, *Ambrosia trifida* (Asteraceae) pour la Slovénie, *Asclepias syriaca* (Apocynaceae) pour le Vojvodina (province autonome de Serbie), *Aster lanceolatus* (Asteraceae) pour la Serbie, *Buddleia davidii* (Scrophulariaceae, Liste OEPP des plantes exotiques envahissantes) pour la Croatie, *Carpobrotus* spp. (Aizoaceae, Liste OEPP des PEE) pour la Croatie, *Cuscuta campestris* (Convolvulaceae) pour la Serbie, *Fallopia japonica* (Polygonaceae, Liste OEPP des PEE) pour la Serbie, *Iva xanthifolia* (Asteraceae) pour la Serbie, *Opuntia humifusa* (Cactaceae) pour la Bulgarie, *Solanum elaeagnifolium* (Solanaceae, Liste A2 de l'OEPP) pour la Macédoine (ARYM), *Xanthium spinosum* (Asteraceae) pour la Serbie.

Source: Page du site Internet de l'OEPP sur la Formation sur le processus de priorisation de l'OEPP pour les plantes exotiques envahissantes, Belgrade, 2013-07-09/11
http://archives.eppo.int/MEETINGS/2013_conferences/training_priorization.htm

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes Codes informatiques : 1CBSG, ACRNE, AMBTR, ASCSY, ASTLN, BUDDA, CVCCA, IVAXA, OPUHU, POLCU, SOLEL, XANSP, BA, BG, HR, MK, RS, SI, SK

2013/232 Résultat de l'Atelier international OEPP/CoE/AEE/UICN ISSG "Comment communiquer sur les Organismes nuisibles et les Plantes Exotiques Envahissantes" (Oeiras, PT, 2013-10-08/10)

Un Atelier conjoint OEPP/CoE/AEE/UICN ISSG a eu lieu les 2013-10-08/10 à Oeiras au Portugal à l'aimable invitation de la Direcção-Geral de Alimentação e Veterinária (Organisation de la protection des végétaux portugaise), du Centre pour l'écologie fonctionnelle (Université de Coimbra) et de l'Ecole agronomique de Coimbra (Instituto Politécnico de Coimbra). L'Atelier ciblait les fonctionnaires, les scientifiques, les gestionnaires fonciers, les membres d'ONG, les journalistes et toute autre personne intéressée. Il a accueilli 65 participants venant de 25 pays (Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Inde, Israël, Italie, Jersey, Kenya, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, Royaume-Uni).

Les conclusions de l'Atelier et toutes les présentations sont disponibles sur le site Internet de l'OEPP.

Source: Page du site Internet de l'OEPP sur l'Atelier international OEPP/CoE/AEE/UICN ISSG Atelier "Comment communiquer sur les Organismes nuisibles et les Plantes Exotiques Envahissantes"
http://archives.eppo.int/MEETINGS/2013_conferences/communication_pt.htm

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes

2013/233 Suivi du Séminaire sur le commerce international et les espèces exotiques envahissantes

Suite au Séminaire sur le commerce international et les espèces exotiques envahissantes à Genève en juillet 2012 organisé par le STDF (Standards and Trade Development Facility - Fond pour l'application des normes et le développement du commerce), en collaboration avec la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), une étude (en anglais) intitulée « Commerce international et espèces exotiques envahissantes » a été élaborée et publiée en 2013. Cette étude analyse les concepts clés pertinents pour les espèces exotiques envahissantes et le commerce international dans le contexte de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et l'Agrément SPS, ainsi qu'en relation avec la CIPV et l'OIE. Elle examine différentes initiatives mises en œuvre pour améliorer la gestion de l'entrée et de la dissémination des espèces exotiques envahissantes (dont les organismes nuisibles aux plantes et les maladies animales), examine les défis communs et les bonnes pratiques, et fait un certain nombre de recommandations ciblées.

Source: International Trade and Invasive Alien Species, Standards and Trade Development Facility
http://www.standardsfacility.org/Files/IAS/STDF_IAS_EN.pdf
Standard and Trade Development Facility Website, Invasive Alien Species
<http://www.standardsfacility.org/en/TAIAS.htm>

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, commerce international